



VILLE DE DOUALA

**Partenariat  
Communauté Urbaine de Douala/SOCATUR  
pour la mise en place d'un réseau  
de transport urbain et organisé  
dans la ville de Douala**

Par Jean YANGO

Directeur des Etudes, de la Planification  
Urbaine et du Développement Durable

Communauté Urbaine de Douala



# Plan de la présentation

1. Le contexte des transports urbains à Douala
2. Le cadre du partenariat CUD/SOCATUR
3. La configuration et les objectifs du partenariat CUD/SOCATUR
4. Enseignements et perspectives

Contexte des transports urbains

# 1. Le transport urbain, dominé par des artisans



## 2. Un contexte opportun pour le transport par bus

### ■ Au plan national :

- Une volonté politique d'améliorer le pouvoir d'achat des populations
- une nouvelle politique de promotion du transport par autobus fondée sur le partenariat public/privé
- le partenariat CUD/SOCATUR en réponse aux instructions du Gouvernement pour la promotion du partenariat public/privé

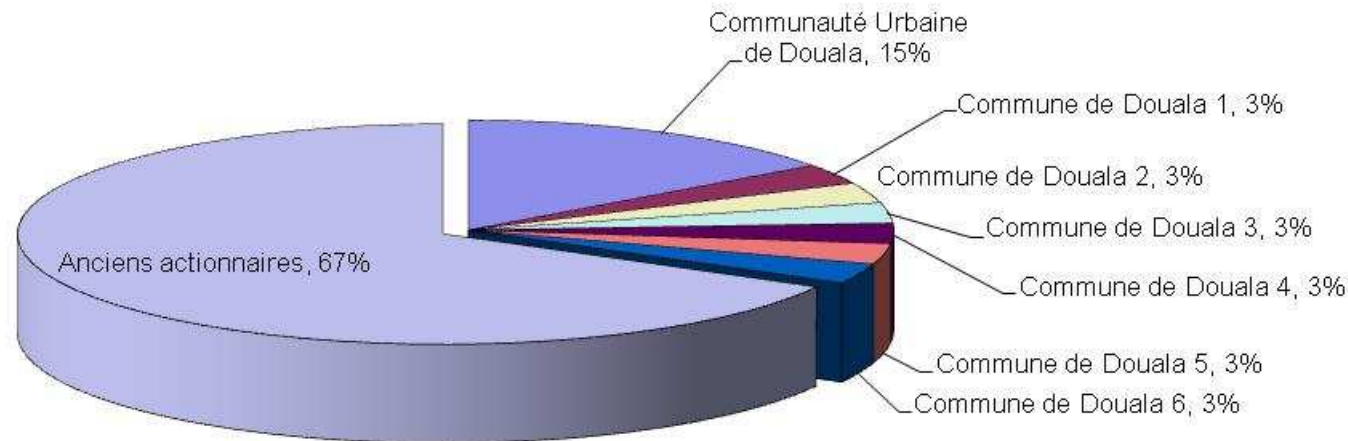
## 2. Un contexte opportun pour le transport par bus

### ■ Au plan local :

- une amélioration notable et continue des infrastructures viaires de la ville
- l'élaboration d'un plan de transport et de déplacements de la ville de Douala
- une volonté politique forte de développer l'offre de transport de la ville de la part de l'exécutif et des élus de la Communauté Urbaine de Douala
- ➔ Délibération du Conseil de la Communauté Urbaine, le 17 août 2007
- ➔ Protocole d'accord de partenariat entre la Communauté Urbaine et la SOCATUR, le 18 décembre 2007
- ➔ Comité mixte de Suivi et d'Accompagnement de la mise en place du partenariat

La configuration et les objectifs du partenariat

### 3. Une prise de participation dans le capital



- Le Conseil d'Administration présidé par la Communauté Urbaine, aux titres :
  - d'autorité compétente en matière de transports urbains
  - et de principal actionnaire

### 3. Les avantages du partenariat

- Facilités financières : caution forte de la Communauté Urbaine pour l'accès aux financements, notamment auprès des partenaires au développement
- Facilités fiscales : envisageables pour une entreprise à capitaux publics
- Implication de l'autorité compétente : une garantie forte pour la promotion du transport par autobus

### 3. Les objectifs du partenariat

- Un projet d'acquisition de 520 autobus et de réhabilitation des équipements à hauteur de 20 milliards de Fcfa
- Une couverture spatiale complète de la ville avec un tarif de 150 Fcfa, bien inférieur à celui pratiqué actuellement
- La création de 1 500 emplois directs, à moyen terme

Enseignements et perspectives

## 4. Premiers résultats du partenariat

- Une collaboration plus étroite entre la municipalité et l'entreprise de transport
- Une amélioration immédiate de la situation financière de l'entreprise
- Une augmentation du parc grâce à un emprunt obtenu avec l'appui de la Communauté Urbaine de Douala



## 4. Un partenariat conditionné aux engagements de l'Etat

- Réponse de l'Etat à certaines demandes :
  - Transfert de la propriété foncière de la base SOTUC
  - Moratoire sur les charges fiscales et douanières
- Mais la question des exonérations n'est toujours pas réglées
- Et des difficultés à mobiliser des capitaux pour l'acquisition des autobus et l'aménagement des abris-bus

# Merci pour votre aimable attention

